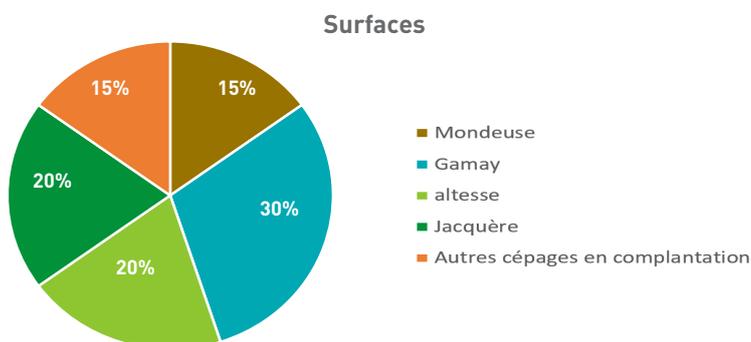


COUVRIR LE SOL ET LA VIGNE

EARL CURTET

SAU totale : 5.5 ha

 Coteaux (73)



COUVRIR LE SOL ET LA VIGNE VIA DES COUVERTS VÉGÉTAUX ET LA REPLANTATION D'ARBRES

Origine de la pratique :

- ▶ Planter des arbres pour garder une humidité et une fraîcheur en été pour éviter les fortes gelées en hiver.
- ▶ Générer plus de biodiversité : 3 strates, prairies permanentes, vignes diversifiées, arbres champêtres et fruitiers.
- ▶ Fertilité dans les sols.
- ▶ Laisser l'enherbement libre entre les rangs pour éviter de passer les machines.
- ▶ Limiter l'évapotranspiration et de stocker du carbone en couvrant au maximum le sol.



Enherbement libre des rangées de vigne

VITIFORESTERIE

Modalités d'implantation : 500 arbres/ha.

- ▲ Un arbre est planté tous les 6x6m.
- ▲ Tous les 40 m une haie est plantée entre deux rangées de vigne.
- ▲ Replantation : le terrain est préparé en faisant une butte avec un broyat de peuplier. Quand le broyat se décompose, il fertilise le sol avant la plantation de l'arbre. Lors de la replantation, l'arbre est de nouveau recouvert d'un broyat à son pied.
- ▲ Choix des essences : diversité d'espèces dont 75% d'arbres champêtres (tilleul, murier, érable) et 25% d'arbres fruitiers (figuiers, olivier...).



Arbre présent tous les 6x6 m

+	!
<ul style="list-style-type: none">▲ Limitation des coups de chaud et froid▲ Stockage du carbone▲ Valorisation des bois et des fruits	<ul style="list-style-type: none">▲ Pas assez de recul▲ Il faut avoir une bonne valorisation de son vin pour supporter l'éventuelle perte de rendement et palier les aléas climatiques

Contact Chambre d'agriculture : Mélissa Peltier – 06 50 19 15 17

Avec le soutien financier de :



CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC
40 rue du Terraillet 73190 ST BALDOPH - 04 79 33 43 36
52 avenue des Iles 74000 ANNECY - 04 50 88 18 01
contact@smb.chambagri.fr

www.services.casmb.fr

